A.G.O. du 25 mars 2023

Rapport du Trésorier Général

Bonjour à toutes et tous,

Vous avez pu consulter les annexes et le budget prévisionnel sur notre site internet.

Après deux années covid et une année 2021 en mode mineure, 2022 à vu les activités judo revenir presque à la normale. A l'exception des événements UEJ (stage d'Herstal et concours Kata Marcel Clause), les autres « Events » ont pu se tenir.

L'organe de gestion n'a pas ménagé sa peine afin de donner les moyens aux différentes commissions de fonctionner au mieux.

Grâce vous, nous avons pu débloquer le dossier du dojo fédéral et par ailleurs, relancer ce projet qui nous tient à cœur.

Dans cette optique, et, afin de rencontrer les souhaits des pouvoirs subsidiant, nous nous sommes engagés à une saine gestion de nos avoirs.

A cette fin, et, dans l'attente d'atteindre l'inauguration du futur dojo, nous espérons au plus tard en 2024, nous devrons encore rester attentif à nos dépenses, tout en continuant à offrir un fonctionnement optimal à notre fédération.

Comme vous pouvez le constater, notre situation financière est saine et nous permet de voir l'avenir avec optimisme.

Néanmoins, ces derniers mois, nous avons dû faire face à l'explosion du coût de la vie et à son cortège d'augmentions. L'inflation étant élevée, nous nous devons de solliciter une hausse du prix des licences de 1 euro afin de porter ces dernières à 45. Cette augmentation d'un peu plus de 2% contribuera à répondre au mieux aux besoins de 2023. Les cotisations clubs devraient également être augmentées de 1€. Nous nous en remettons à vos votes dans le cadre de cette assemblée.

Toujours dans le cadre d'une saine gestion et d'une clarification de nos modes de fonctionnements, vous aurez constaté l'apparition de nouveaux comptes en banque dans le bilan interne. Ils traduisent la nécessité d'intégrer pleinement la comptabilité des comités provinciaux dans celle de la fédération. Vos comités respectifs ont pu vous en informer lors de leurs assemblées annuelles des clubs.

Je terminerai ce rapport en remerciant Messieurs Mercier et Haverhals non sollicités cette année en raison de l'intervention de Monsieur Bériot, mais qui ont œuvré pendant de nombreuses années comme commissaires aux comptes.